

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Kheider –Biskra
Faculté des lettres et des langues
Département des langues étrangères
Filière de français



L'évaluation de l'expression écrite en FLE

*Cas des élèves de 4^{ème} année moyenne
au CEM cheikh Mohamed Labeled à Biskra*

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de master

Option : *Fle, didactique langues-cultures*

Sous direction de :
M. Mohamed DJOUDI

Présenté par :
BOURAS Zahia

Année universitaire :
2012-2013

Remerciements :

Je tiens à remercier tout d'abord :

Dieu pour m'avoir aidée à atteindre notre but.

Je tiens à remercier ceux qui m'ont donné beaucoup de soin à l'élaboration de ce modeste travail. et m'ont guidé sur le bon chemin, en espérant que ce mémoire soit le reflet de la bonne formation que j'ai reçue.

*Je tiens à remercier vivement mon encadreur Monsieur **Mohamed DJOUDI** pour le soutien et l'aide qu'il n'a jamais manqué de m'apporter, aussi pour ses conseils et ses orientations durant l'élaboration de ce travail.*

*Je tiens à remercier Madame **TOURKI** qui a eu l'amabilité de dialoguer avec moi certains points importants de mon travail. Ses remarques pertinentes m'ont amené à reconsidérer ma position et à réviser bien des points. Je la remercie aussi pour sa disponibilité, chaque fois que je la sollicite.*

Je remercie aussi les membres du jury qui ont bien voulu accepter d'évaluer cette mémoire à sa juste valeur, et de nous faire part de leurs remarques sûrement pertinentes qui, avec un peu de recul, contribueront, sans nul doute, au perfectionnement du présent travail.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail aux deux étoiles de ma vie « mes parents »,

Mon père qui m'encourage toujours pour réaliser mes rêves, avec ses conseils et sa générosité.

Ma mère qui m'a soutenue toujours, me suivit pas à pas, qui grâce à ses prières, je réalise petit à petit mon chemin vers le succès et le bonheur. Ses mots resteront pour toujours gravés dans mon cœur.

*Je dédie aussi ce modeste mémoire à la mémoire de ma sœur **Ghalia**. A mes sœurs, leurs maris et leurs enfants. Sans oublier ma petite sœur Samira.*

*A mon adorable frère **Hamid**.*

A ma chère amie Sameh, ma jumelle qui partage avec moi le pire et le meilleur des moments.

A mes amies Asma et Mouna, malgré leurs distances, elles sont toujours dans mes pensées.

A toute personne qui me connaît et m'aime. !

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I: Le concept de l' « évaluation »	
1 Définition de l'évaluation	7
Définition en didactique	8
2 Les types d'évaluation scolaire	9
2.1 L'évaluation diagnostique	10
2.2 L'évaluation formative	11
2.3 L'évaluation sommative	12
2.4 La comparaison entre l'évaluation formative et l'évaluation sommative.	15
3 Les fonctions de l'évaluation	15
3.1 Le pronostic	16
3.2 Le diagnostique	16
3.3 L'inventaire	17
4 Représentation de l'évaluation	17
4.1 Chez l'enseignant	18
4.2 Chez les apprenants	19
4.3 Chez l'institution	20
4.4 Chez les parents	22
Conclusion	
CHAPITRE II: L'évaluation de l'écrit.	24
Introduction	25
1 Définition de l'expression de l'écrit	25
1.1 Expression	25
1.2 Ecrit	26
2 La distinction entre la rédaction et la production écrite	26
2.1 La rédaction	26
2.2 la production écrite	28
3 L'expression écrite dans le cadre d'une séquence d'apprentissage	28
3.1 L'enseignement / apprentissage dans le cycle moyen	31
3.2 Les démarches à suivre par l'enseignant en séance d'expression écrite	32

3.3	L'écrit comme moyen d'apprentissage et d'enseignement:	33
4	Les grilles et les critères d'évaluation	34
5	les critères d'évaluation	34
5.1	Les grilles d'évaluation	35
5.2	Conclusion :	38

CHAPITRE III : Analyse des données et résultats obtenus.

	Introduction partielle	40
1	Objectifs de la recherche	41
2	Présentation et analyse du corpus	41
2.1	le public	41
2.2	La collecte des données	42
2.3	Analyse et interprétation du questionnaire	43
3	Défendre une thèse	48
	CONCLUSION GENERALE	50
	Références bibliographiques	53
	ANNEXE	56

Introduction

générale

La langue française étant une langue écrite et orale offre plusieurs perspectives pour son apprentissage et son application en classe de langue.

L'une de ces perspectives est l'écriture (production écrite) qui constitue l'objectif pédagogique ultime dont l'évaluation et la problématique sont l'objet de notre recherche.

La production écrite est une activité dont l'évaluation a des répercussions sur le parcours scolaire de l'apprenant.

Il ne peut y avoir un apprentissage sans écrit, comme on ne peut pas concevoir un apprentissage sans évaluation de cette compétence.

Il faut admettre aussi que l'apprentissage se construit, s'échafaude et se consolide par l'évaluation.

La valeur de l'écrit est déterminée par l'évaluation. Cette dernière ne peut être déterminante que par la valeur même de l'écrit.

Notre thème se veut une étude sur l'évaluation en général et de l'évaluation de la production écrite en particulier des apprenants de 4^{ème} année moyenne.

En générale, l'évaluation est un moment essentiel à l'issue de tous processus de formation (leçon, fin d'un programme, examen...). Elle permet de mesurer, c'est-à-dire de porter un jugement de valeur sur un travail ou un projet donné.

L'évaluation est omniprésente aussi bien dans la vie de tous les jours que dans les domaines spécialisés (gestion, économie, sport, éducation...).

L'évaluation pourrait être considérée comme la réponse la plus pertinente à la demande actuelle de centrer l'acte éducatif sur l'apprenant. Ainsi, Robert GALISSON affirme que :

« Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu de penser que l'évaluation formative sera au centre des activités de recherches en didactique dans les prochaines années ,parce que des progrès qu'elle accomplira dépend l'avenir d'une pédagogie qui veut faire de l'apprenant un être autonome, maître de son éducation...et de son destin ! »¹

Plusieurs travaux de recherche ont fait l'objet d'étude et d'analyse des productions écrites d'apprenants en classe de langue, notamment en langue française .Ces études se sont intéressées tout particulièrement à l'évaluation de l'écrit. Cela ne cesse de soulever des interrogations notre attention et d'attiser notre curiosité.

On constate que, la plupart des enseignants proposent ou demandent aux apprenants de faire des productions écrites, mais ces enseignants ne corrigent pas ces productions c'est-à-dire l'enseignant n'évalue pas ; bien que l'évaluation est un acte primordial dans l'apprentissage et l'enseignement.

La présente étude a pour objectif de comprendre les tenants et les résultats de cette pratique pédagogique (l'évaluation) et comprendre son impact sur l'appropriation de la compétence des apprenants à l'écrit.

¹ Robert GALISSON *«D'hier à aujourd'hui la didactique des langues étrangères. Du structuralisme au fonctionnalisme »*. Ed. Clé International. Paris. 1980. p. 73.

D'une part, nous nous intéressons dans ce travail aux insuffisances, carences et lacunes caractérisant les écrits des apprenants. Nous tenterons par ailleurs de comprendre et d'entrevoir des solutions à ces insuffisances.

Notre problématique est : Dans quelle mesure l'évaluation de l'expression écrite participe-t-elle à émettre des jugements sur l'efficacité des dispositifs pédagogiques mis en place dans l'enseignement/apprentissage du français, langue étrangère ? Et comment participe-t-elle à l'amélioration de la qualité de la production écrite de l'apprenant. ?

Pour répondre à notre problématique nous proposons les hypothèses suivantes :

-L'élaboration de grilles d'évaluation critériée élaborées par l'enseignant, communiquées et explicitées aux apprenants, est susceptible de participer à faire progresser la compétence de la production écrite des apprenants.

-Si Les enseignants adoptent une stratégie méthodologique efficace et précisent leurs objectifs pédagogiques comportant des critères claires selon les compétences linguistiques et discursives projetées dans le programme.

Pour entreprendre cette recherche, nous utilisons deux méthodes :

La première méthode est analytique, on va analyser les copies des apprenants (leur production écrite) et la deuxième méthode est l'enquête. Pour ce faire des questions, seront distribuées aux enseignants de langue française.

Dans le corpus que nous avons choisi pour ce modeste travail, nous avons pris les apprenants de la 4^{ème} année moyenne (collégiens) comme échantillon et comme objet de notre enquête. Nous avons travaillé avec des apprenants du CEM nommé « Cheikh Med Labeled » à Biskra.

Nous avons structuré notre travail en trois chapitres : dans le premier nous avons défini l'évaluation, ensuite nous avons exposé les fonctions et les types de l'évaluation. Enfin on définit quelque notion qui se rapporte à cette notion.

Dans le deuxième chapitre, nous avons abordé l'expression écrite dans l'apprentissage du français dans le cycle moyen.

Quant au troisième chapitre, nous l'avons consacré entièrement à l'analyse et l'interprétation des résultats de notre enquête de terrain.

Nous terminons notre travail par une conclusion générale dans laquelle nous essayons d'exposer le fruit auquel a abouti notre travail. Dans cette conclusion nous faisons part des résultats auxquels nous sommes arrivés. Lesquels nous ont permis de vérifier et confirmer nos hypothèses de départ.

CHAPITRE : I

Le concept de l'évaluation

Depuis la fin des années 1980, une politique cohérente d'évaluation a été définie au niveau national. Elle vise à insuffler au sein du système éducatif algérien une nouvelle culture de l'évaluation fondée sur la recherche de la performance.

L'évaluation scolaire relève a priori du domaine de la pédagogie, dans la mesure où elle permet aux enseignants de tester le niveau des élèves et de mesurer leurs acquis pour pouvoir éventuellement ajuster les enseignements à poursuivre.

1-Définition de l'évaluation :

L'évaluation est un concept très récent dans le domaine du savoir, elle permet de comparer entre les résultats obtenus par rapport aux résultats attendus.

Il convient en premier lieu de spécifier ce qu'on entend par évaluation scolaire :

« L'évaluation scolaire est, d'un point de vue historique, un outil permettant de valider les premières décisions d'orientation des élèves dans le système scolaire de l'époque .C'est avec une circulaire de 1880 que la notation du travail des élèves a initialement été mise en place pour décider ; à la fin de chaque année, de la suite de leur parcours. Précisément, cette circulaire fixait aux enseignants les performances des élèves afin d'établir des moyens de noter devant servir aux des décisions de passages ou pas dans la classe supérieure. »¹

¹ [http://www .biop .cip.fr /Etude –evaluation-scolaire-orientation-2009.pdf](http://www.biop.cip.fr/Etude-evaluation-scolaire-orientation-2009.pdf).p.11.

De nos jours, l'évaluation dans les systèmes scolaires reste toujours un moyen utilisé par les enseignants pour juger d'une manière objective de la valeur des apprenants. Cette évaluation informe, par ailleurs les apprenants du niveau de leurs enfants. Pour l'administration éducative, elle lui permet de décider du sort de l'élève (passage à un niveau supérieur ou redoublement).

1-1 Définition en didactique :

Selon le dictionnaire de LEGENDRE Renard, l'évaluation est une : *« démarche ou processus conduisant au jugement et à la prise de décision jugement qualitatif ou quantitatif sur la valeur d'une personne ,d'un objet, d'un processus ,d'une situation ou d'une organisation ,en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif . »*¹

Un autre dictionnaire de didactique du FLE propose la définition suivante : *« l'évaluation des apprentissages est une démarche qui consiste à recueillir des informations sur les apprentissages, à porter des jugements sur les informations recueillies et de l'intonation de départ »*²

¹ LEGENDRE, Renard, *Dictionnaire de l'éducation*, Guérin/ESKA, 1993, p304.

² Cuq, Jean-Pierre, *Didactique du FLE et seconde*, Paris, CLE, international, 2003, p90.

Donc l'évaluation est une procédure qui permet de faire une appréciation de niveau de l'apprenant afin de donner une suite aux apprentissages qui lui conviennent.

Le cadre européen commun de référence (2012), qui a consacré tout un chapitre sur l'évaluation, précise :

« On entend « évaluation » au sens d'évaluation de la mise en œuvre de la compétence de la langue. Tout test de langue est une forme d'évaluation mais il existe de nombreuses autres formes d'évaluation (par exemple, les listes de contrôles en évaluation contenue ; l'observation informelle de l'enseignant) qui ne sauraient être considérées comme un test. L'évaluation est un terme plus large que contrôle. »¹

Ce cadre européen commun de référence fait la distinction entre l'évaluation comme une pratique pédagogique et didactique en contexte et en situation dynamique, et certaines formes de cette pratique comme le test et surtout le contrôle, mais la réalité est que le contrôle fait partie de cette pratique pédagogique (l'évaluation).

2. Les types d'évaluation :

« Un acte consiste à émettre un jugement de valeur à partir d'un recueil d'informations sur l'évaluation ou le résultat d'un élève, en vue de prendre une décision »².

¹.conseil de l'Europe, *cadre européen commun de références pour les langues, apprendre, enseigner, évaluer*, paris, Didier, 2007.

²AMIGUES, René, ZERBATO-POUTOUM.T, *Les pratiques scolaires d'apprentissage et d'évaluation*, dunod, paris, 1996.p56

Il existe plusieurs types d'évaluations scolaires correspondant à autant de façon de mesurer les acquis des élèves dans le cadre scolaire ; et c'est à partir de l'intention de l'évaluation et le moment d'apprentissage qu'on peut distinguer trois types d'évaluation :

2-1 L'évaluation diagnostique :

L'évaluation diagnostique, prédictive ou pronostique est le plus souvent pratiquée en début d'année ou en début de cycle d'apprentissage afin d'apprécier le niveau de chaque élève. Elle a pour fonction d'étayer des décisions d'orientation.

« Les épreuves de diagnostique ont pour objet de découvrir et d'expliquer les faiblesses et les habitudes défectueuses dans tous les domaines de l'apprentissage scolaire. »¹

Avant une séquence d'apprentissage, l'enseignant certifie que les apprenants possèdent les savoirs (les connaissances) et les compétences requis pour effectuer les apprentissages qui sont l'objet de cette séquence.

Les décisions possibles de l'enseignant sont de deux ordres :

*Soit adapter son enseignement au niveau réel des élèves ; soit les orienter

vers un enseignement dont les modalités sont plus adaptées à leurs caractéristiques.

L'évaluation diagnostique ne fait pas l'objet de notation, ni de

¹TAGLIANTE, Christine, *L'évaluation*, France, septembre, p124

correction exhaustive. On a pratiqué cette forme d'évaluation pour élaborer un projet pédagogique, des activités de traitement progressive.

C'est l'étape souvent appelée « *d'émergence des représentations* ».

2-2 L'évaluation formative :

« L'évaluation formative est donc centrée essentiellement, directement et immédiatement sur la gestion des apprentissages des élèves (par le maître et par les intéressés) »¹.

L'évaluation formative centrée sur l'élève, elle intervient avant, pendant et après le cursus de formation, elle consiste à recueillir des informations tout au long de la phase d'apprentissage.

« elle est essentiellement une préoccupation pédagogique ,et n'assume aucune fonction sociale ,ni administrative .elle informe ,stimule ,procure une information sur le rendement ,elle évalué à la fois la compétence visée et la capacité mobilisée, c'est à-dire le produit et le processus »².

Cette forme d'évaluation a pour but d'informer l'apprenant et l'enseignant du degré d'attente des objectifs c'est-à-dire d'aider les deux pôles :

*Pour l'apprenant: -indiquer les étapes qu'il a passées dans son processus d'apprentissage et les difficultés qu'il rencontre. Elle permet d'assurer le repérage et d'analyser des difficultés cognitives de chaque apprenant.

*Pour l'enseignant :-indiquer comment appliquer son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte. Elle permet

¹. DOLORME .Charles 'évaluation en question .paris .juillet .1987.p155

² .MINDER .Michel. *Didactique fonctionnelle* .9^{ème} édition.2007 .p28

de pousser (inciter) l'enseignant à élaborer des dispositifs de remédiations.

2-3 L'évaluation sommative :

« Est celle qui intervient au moment des examens, qui permet de dire si tel élève est digne de tel grade ou s'il peut accéder à la classe supérieure .Par conséquent, l'évaluation sommative a pour but de fournir un bilan (où l'élève se situe -t-il ?) Et de permettre une décision (l'élève obtient-il ou non tel diplôme, accède-t-il ou non à la classe ?) »¹.

L'évaluation sommative est utilisée comme moyen de vérification l'état des savoirs acquis par les élèves (savoir théorique, méthodologique, ou pratique) grâce à des notes et des moyennes indiquant leur niveau, elle compare les performances des individus d'un groupe.

Elle intervient après une somme de tâches d'apprentissage constituant un tout correspondant, par exemple, à un chapitre de cours....etc.

Dans cette forme d'évaluation, l'objectif est de placer les performances de l'élève par rapport à une norme de recevabilité, et en même temps de comparer ses résultats à la moyenne des résultats obtenus par classe.

¹AMIMEUR, Abdelaziz, *Guide méthodologique en évaluation pédagogique*, novembre, 2009, p60.

« Elle attribue une note chiffrée à une performance jugée représentative de l'apprentissage terminé, et ceci aux fins de classer ou de sélectionner les élèves. Elle juge, elle note elle certifie, et met chacun « à sa place ». »¹

Elle s'applique tout au long de l'année, à la fin de chaque série d'apprentissage, le plus souvent elle donne lieu à des moyennes permettant de faire un bilan du niveau atteint par chaque élève dans les différentes matières à la fin de l'année.

¹ .MINDER . Michel. Op cite. p331.

2-4 La comparaison entre l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

L'évaluation formative	L'évaluation sommative
1. Elle est analytique : c'est l'évaluation spécifique d'un objectif opérationnalisé.	1. Elle est globale : C'est l'évaluation générale de l'assimilation d'une matière.
2. Elle est continue : Elle est fréquente, s'inscrivant dans le déroulement même de l'apprentissage (fin de leçon).	2. Elle est ponctuelle : Elle intervient à des moments précis, clôturant un chapitre (interrogation) ou une période scolaire (examen).
3. Elle est diagnostique : Elle situe l'élève par rapport à l'objectif, identifier les erreurs et décèle les faiblesses de l'apprentissage.	3. Elle est statistique : Elle situe les notes individuelles dans la distribution de l'ensemble des notes.
4. Elle est correctrice : Elle débouche sur des activités d'ajustement, assurant ou renforçant la maîtrise de l'objectif.	4. Elle est normative : Elle réalise un constat en terme de réussite et d'échec.

3-Les fonctions de l'évaluation

Les spécialistes s'accordent généralement pour définir trois fonctions principales de l'évaluation :

3-2 Le pronostique :

« une des fonctions de l'évaluation qui sert à : évaluer les prés-requis, à examiner si l'élève possède les aptitudes nécessaires pour mener à bien les études dans lesquelles il souhaite s'engager. »¹

La fonction de l'évaluation de l'évaluation pronostique sert principalement à **orienter** l'élève dans une classe homogène, et à **l'informer** de sa situation, une sorte de bilan des atouts et des points faibles de l'élève.

Elle peut *« par des testes particulières (teste pronostique), chercher à prédire le niveau de compétence qui pourra être atteint au cours de la formation. »²*. Dans ce cas, l'élève aura l'occasion de se situer par rapport à ses apprentissages et par voir de conséquence prendre les décisions adéquates d'une manière autonome. C'est-à-dire l'apprenant a connu ses lacunes et ses points forts, et avec l'appui de l'enseignant qui les connaît aussi, il sait ce qui lui reste à faire pour progresser.

¹. AMIMEUR, Abdelaziz, op. Cite p60

². TAGLIANTE, Christine, op. Cite, p18

3-2 Le diagnostic :

« Son rôle principal (tout comme en médecine) est d'analyser l'état d'un individu, à un moment donné, afin de porter un jugement sur un état et de pouvoir ainsi, si bien est, donner les moyens de remédier à un dysfonctionnement, si un médecin ne cache pas son état à un patient, un enseignant fera de même et le tandem enseignant /élève pourra ainsi progresser. »¹

Cette fonction intervient après l'évaluation pronostique, tout au long du cursus de formation.

Le rôle principal de cette fonction de l'évaluation est d'analyser l'état d'un élève dans un moment précis pour avoir une idée sur cet état et le tandem enseignant/élève pourra continuer son activité d'enseignement/apprentissage.

En cours de séquence didactique, cette évaluation permettra de vérifier, conscience de ce qu'il doit faire, l'enseignant repère les failles et régule ses démarches.) .

3-3 L'inventaire :

« L'évaluation inventaire ce que l'on appelle le domaine cognitif, c'est-à-dire d'une part les savoirs et d'autre part les savoir-faire qui entrent en jeu dans la mise en forme des savoirs. »²

¹TAGLIANTE, Christine, op. Cite, p15

²Ibid. p16

C'est une évaluation bilan, qui teste des connaissances de fin de cursus d'apprentissage, son rôle est donc de **certifier** qu'un certain niveau est atteint (l'évaluation certificative).

Cette certification est en général obtenue à la suite d'un examen et réalisée par la délivrance d'un diplôme. Les examens de fin de cycle ont gardé toute leur importance dans les parcours scolaires. Ces examens (épreuves) ne sont pas toujours proposés par l'enseignant, elles peuvent l'être soit par l'institution soit par un groupe de travail extérieur.

Le BEM est l'exemple type de cette évaluation inventaire, la réussite ou l'échec aux épreuves de cet examen sanctionne des savoirs et des savoir-faire accumulés sur un cursus de plusieurs années scolaires.

« L'inventaire permet de vérifier si l'apprenant maîtrise bien les compétences et capacités qui étaient l'objet de l'enseignement. On lui a donné l'occasion de faire des preuves. »¹

4. Représentation de l'évaluation :

4.1. Chez l'enseignant:

« L'évaluation fait partie intégrante du métier d'enseignant. Tout projet d'enseignement contient un projet d'apprentissage et tout d'apprentissage contient lui-même un projet d'évaluation. »²

-Quand l'enseignant élabore son cours et définit ses objectifs d'enseignement et d'apprentissage. Il prévoit les formes et les moments

¹.HADJI, Charl, l'évaluation *en règles du jeu*, ESF éditeur, paris, 1989, p57

² TORRES, Jean Christophe, L'évaluation dans les établissements scolaires, Paris, 2010, p69

de l'évaluation des résultats.

-L'enseignant est attentif aux effets produits en observant le comportement des productions intermédiaires dans le cadre ; « *évaluation incidente* ».

-A la fin de séquence d'enseignement /apprentissage, l'enseignant évalue les acquisitions par les exercices habituels d'application.

-La correction des devoirs, les contrôles rapides ou périodiques constituent des moments forts de l'enseignement/apprentissage.

-Elle permet de concevoir des stratégies de pédagogie différenciée et créent des occasions d'apprentissage pour aider individuellement les élèves à progresser.

-L'enseignant peut s'en servir en vue de prendre des décisions suffisamment précises sur l'apprentissage des élèves pour pouvoir fournir

Une rétroaction descriptive, et afin de préparer la prochaine étape de l'apprentissage.

4.2. Chez l'apprenant :

-L'évaluation fait aussi partie du « métier » de l'apprenant.

-L'élève connaît bien qu'il sera évalué, selon les dates fixées par le calendrier national des examens et contrôles.

-Dans sa pensée, les testes et les compositions c'est pour avoir une note qui le classera et lui permettra de passer dans la classe supérieure.

-Un moyen de se situer et de s'améliorer, l'occasion de valorisation /dévalorisation et une éducation à la citoyenneté en classe.

- L'évaluation peut augmenter **la motivation** des élèves si elle :
 - Met l'accent sur le progrès et la performance plutôt que sur l'échec.
 - Donne lieu à une rétroaction qui permet d'avancer dans l'apprentissage.
 - Renforce l'idée que les élèves exercent un contrôle sur leur apprentissage
 - Donne confiance aux élèves de façon qu'ils puissent prendre des risques et en ressentir le besoin.

L'apprenant peut à un moment donné de son développement intellectuel, prendre en charge sa propre évaluation ,dans le cadre de **l'autoévaluation** et participer ainsi activement à l'évaluation des autres apprenants ,sous forme de **coévaluation** bien préparées ou dans le cadre d'une forme de tutorat bien définie et également négociée.

4.3. Chez l'institution :

« La préoccupation de l'institution scolaire est d'évaluer le rendement de l'école, c'est le rapport, qu'on souhaiterait positif, entre le coût des moyens engagés et la qualité des résultats obtenus mesurés. »¹

- Une obligation sociale de communication externe : la transmission de résultats.
- De comprendre les points forts et les points faibles de leur dispositif.

¹AMIMEUR. Abdelaziz. Op .cit.p34

-Une collecte régulière d'information pour des prises de décision apparemment fondées :

-Bulletins trimestriels et dossiers scolaire.

-Conseils de classe, et orientation.

-Les performances des élèves et leur évolution dans le temps constituent des indicateurs qui permettent à l'institution de prendre les mesures appropriées aux situations constatées.

-Le livret scolaire permet de suivre la progression des acquisitions des élèves tout au long de l'école primaire, depuis l'école maternelle et jusqu'à la fin de l'enseignement moyen voire secondaire.

Un message d'alerte ou de satisfaction en précision des attestations de qualification de leurs enfants.

-Une démarche institutionnelle visant l'optimisation des conditions de la mise en œuvre des politiques que l'institution scolaire mène.

4.4. Chez les parents :

-Pour les représentations des parents, l'évaluation a une forme matérielle :

C'est les bulletins scolaires qui leur sont adressés.

-Une attente forte vis-à-vis de l'école.

- Une moyen qui leur permet de recueillir des informations sur les résultats et la vie en classe de leurs enfants.

- Un message d'alerte ou de satisfaction en précision des attestations de qualification de leurs enfants.
- Une démarche institutionnelle visant l'optimisation des conditions de la mise en œuvre des politiques que l'institution scolaire mène.
- Les parents doivent aussi comprendre comment leurs enfants sont évalués.
- L'évaluation permet d'aider leur enfants à mettre les difficultés scolaires à élargir ou à rétablir une image de soi plus positive, à mettre les difficultés scolaires à leur juste place.

Conclusion :

Dans ce premier chapitre, nous avons essayé de mettre en lumière l'évaluation, considérer non comme appendice mais comme élément faisant partie de l'acte pédagogique. Elle est mise en œuvre sous plusieurs formes et a plusieurs fonctions. L'évaluation, pour qu'elle soit efficace, doit être appliquée au tout long de l'année par des moyens variés.

Elle permet de faciliter l'enseignement/apprentissage de toutes disciplines notamment le FLE.

CHAPITRE : II

l'évaluation de l'écrit

Introduction :

Dans les contextes scolaires, l'apprentissage se réalise par le recours au langage notamment à sa forme écrite qui est toujours objet d'évaluation.

Les recherches sur l'acquisition de l'écrit en langue étrangère sont récentes. Elles ont été possibles grâce à l'apport des recherches menées sur l'acquisition des langues maternelles et celles ayant en pour objet la didactique de l'écrit.

1-Définition de l'expression de l'écrit:

Selon le dictionnaire de didactique du français, l'expression écrite est:

1-1- Expression:

«Les activités de la classe de langue qui développent la compétence d'expression, elles visent tous les types de production langagière et incluent, sans toutefois s'y limiter, le développement de la fonction émotive /expressive du langage »¹

1-2-Ecrit:

«Résultat de l'activité langagière d'écriture d'un scripteur, un écrit constitue une unité de discours établissant de façon spécifique une relation entre un scripteur et un lecteur, dans l'instantané ou dans le différé»².

D'un point de vue scolaire, écrire présente certains avantages ; c'est par exemple, l'occasion pour les élèves timides de s'exprimer sans avoir à se mettre en avant en prenant la parole.

De plus, pour le professeur, l'écrit permet d'avoir un suivi plus personnalisé avec chaque élève, chose plus délicate à l'oral.

Jean Pierre ROBERT souligne que l'écrit désigne :

« le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement et l'apprentissage de la lecture, de l'orthographe de la production de texte de différents niveaux et remplissant différentes fonction langagières. »³

¹QUQU, JAEN, Pierre, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Asdifle, France, 1990, p 99.

²Ibid, p 78.

³ROBERT, Jean Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris,2008,p .76

Dans ce passage, nous remarquons que l'écrit englobe toutes les activités enseignées à l'école à partir de la lecture qui favorise généralement les activités, de la graphie, et de l'orthographe.

1- La distinction entre la rédaction et la production écrite :

2-1 La rédaction : la rédaction désigne l'activité scolaire où l'enseignant donne un sujet aux élèves. Selon CHARMEUX :

« La rédaction est un écrit socio-scolaire (et non social), parfaitement défini par la tradition de l'école. Certes mais sans aucun rapport avec un écrit de la société, lequel se définit par la tradition de l'école, mais sans aucun rapport avec un écrit social. »²

La rédaction se résume à la production d'un texte par les élèves, il s'agit d'un écrit scolaire sans aucune intervention enseignante.

Donc le texte produit (réalisé) est destiné à être lu et évalué par l'enseignant.

2-2 : la production écrite :

La production de l'écrit met l'accent sur le processus cognitif de l'apprenant lorsqu'il produit un texte mais aussi sur l'aspect communicationnel dans lequel s'inscrit cette activité, réalisée par les apprenants. En outre, en production écrite, les apprenants ont la possibilité de réviser leur texte grâce à une intervention enseignante

²TORRES, Jean Christoph, op. Cite, p 89

en cours de production, l'enseignant doit intervenir en cours de production pour étayer chacun des apprenants scripteur.

On constate que la production écrite et la rédaction ne visent pas les mêmes enjeux de production :

-La « production écrite » donne lieu à un enseignement à la différence de la « rédaction » puisque l'enseignant doit intervenir en cours de production et étayer chacun des élèves scripteurs.

Ainsi, la « production écrite » apparaît comme une vision plus moderne de l'écriture alors que la « rédaction », comme une activité scolaire plus traditionnelle fortement critiquée par les chercheurs depuis de nombreuses années.

- La « rédaction » ne donne pas lieu à un écrit social à la différence de la production écrite qui s'inscrit dans une dimension sociale liée au type textuel qui va être produit par l'élève.

- La « rédaction » semble davantage mettre en avant le côté formel du texte ainsi que le respect des normes écrites (orthographe, grammaire, vocabulaire...).

La « rédaction » semble ainsi restreindre l'élève dans sa production alors que la « production écrite » donne davantage une liberté d'expression à l'élève où l'erreur serait finalement facteur d'apprentissage grâce notamment à l'opération de révision qui, grâce à l'étayage du maître, permet à l'élève de détecter les problèmes en vue de les résoudre grâce à la sélection d'une stratégie adaptée

3- L'expression écrite dans le cadre d'une séquence d'apprentissage :

3-1- L'enseignement / apprentissage dans le cycle moyen :

L'écrit est un besoin très important parce qu'il constitue à la fois un outil et un objet d'apprentissage pour les apprenants, c'est pour cela qu'une place importante lui est accordée dans le programme d'enseignement du français au moyen.

Pour insister sur l'importance des représentations de la pratique de l'écriture dans le programme scolaire, HALTE Jean-François a rapporté les résultats d'une enquête auprès des élèves en C.M, il avance ce qui suit:

«Interrogés sur l'écrit les enseignants expriment des représentations contradictoires s'ils accordent le plus grand prix aux dimensions textuelles, la cohérence des idées, le respect du sujet ; leur travail en classe ne porte pas sur ce qui fait de la rédaction un exercice d'écriture [...] et les maîtres se rabattent de façon dominante dans leur pratique d'enseignement...»¹

Chaque séquence didactique se compose d'activités visant l'appropriation programmée des compétences fondamentales: la compréhension orale, la production orale, la compréhension de l'écrit et la production de l'écrit.

¹ HALTE, Jean-François, *la didactique du français*, Paris, PUF, 1992, p 10

Les apprenants de la 4^{ème} année rédigent des productions écrites au rythme de neuf productions par année scolaire, plus neuf productions dans la séance de préparation de l'écrit, chaque séquence comprend une leçon de production écrite et une leçon de préparation de l'écrit (c'est ce qui est programmé par la progression de quatrième année).

Nous ajoutons les productions des devoirs et des compositions, nous pouvons obtenir 24 rédactions par an qui paraît un nombre assez considérable pour les apprenants de collège.

Les types de texte à réaliser en 4^{ème} année moyenne sont descriptifs à visé argumentative dans le premier projet, un texte narratif à visé argumentative dans le deuxième projet est un texte explicatif à visé argumentative dans le troisième projet.

Le programme de 4^{ème} A.M résume les compétences à maîtriser à l'écrit dans le cycle moyen. Ce sont des compétences transformées en objectifs d'apprentissage qui feront l'objet d'évaluation à l'épreuve du BEM. Parmi ces objectifs d'apprentissage, on note :

- Assurer la cohésion du texte
- Maîtriser l'utilisation des signes de ponctuation de façon à faciliter la lecture de l'écrit.
- Produire des phrases correctes au plan syntaxique
- Choisir une progression thématique.

Pour l'ensemble des activités de français, l'apprenant doit maîtriser par écrit les principaux outils de la langue.

Sur le plan grammatical

- Utiliser correctement les structures fondamentales (sujets, complément du verbe et de la phrase, qualification et détermination du nom) dans la phrase simple et la phrase complexe.
- Conjuguer les verbes des 1^{er} et 2^{ème} groupes, des verbes usuels du 3^{ème} groupe.
- Maîtriser les éléments qui assurent la cohérence d'ensemble d'un texte (pronom, mots de reprise, mot de liaison).
- Opérer les choix grammaticaux (comment exprimer l'ordre, le souhait, l'hypothèse... ?) permettant d'adapter ses propos à la personne à laquelle ils s'adressent, en fonction de l'effet recherché.

Sur le plan lexical:

- employer avec exactitude le vocabulaire usuel, concret et abstrait.
- Prendre appuie sur la formation des mots (préfixes, suffixes, radicaux) pour les comprendre et les orthographier.

Sur le plan orthographique

- maîtriser les principales règles d'orthographe grammaticale et lexicale.
- Avoir recours spontanément et efficacement aux outils de vérification (dictionnaire, correcteur d'orthographe).

3-2 Les démarches à suivre par l'enseignant en séance d'expression écrite :

« L'enseignant s'interroge sur ce qui a marché et sur ce qui n'a pas marché dans son enseignement pour pouvoir corriger ou perfectionner ». ¹

- * L'enseignant lit la consigne à ses élèves, et il s'assure qu'elle a été bien comprise.
- * Il explique aussi la situation de communication.
- * Il rappelle certaines caractéristiques du type de texte que les apprenants ont à (ré) produire (article, lettre, invitation...).
- * La rédaction se fait individuellement en classe et non à la maison.

Il en profite pour passer auprès des apprenants en classe, lire silencieusement les expressions des apprenants, attirer leur attention sur certaines erreurs, en les soulignant au crayon.

* L'enseignant souligne les erreurs dans les copiés, en évitant de mettre une note. Ce qui serait plus intéressant serait de repérer uniquement les erreurs les plus fréquentes dans les copies des apprenants. Pour élaborer des exercices de remédiation pour chaque type d'erreurs, afin qu'ils réussissent progressivement à produire des textes en respectant les règles de mise en texte.

¹KHAN Gisèle, des pratiques de l'écrit, Tunisie, Hachette, 1993, p.114

3-3-L'écrit comme moyen d'apprentissage et d'enseignement:

Parmi les principales fonctions de l'écriture, celle qui est le plus rarement évoquée par les élèves et les enseignants est indéniablement la fonction cognitive. Cependant son rôle dans l'élaboration de la pensée, des savoirs et dans la construction d'un point de vue personnel est important.

C'est grâce à cela que l'écriture constitue un outil au service de l'apprentissage, et qu'elle permet de conceptualiser ce qui s'apprend, Mais également de se construire en tant qu'apprenant. Cette double fonction est à l'origine de plusieurs recherches ou propositions didactiques présentées dans les différents ouvrages.

Dans un premier temps, l'écriture permet de faire émerger les représentations et le rapport à l'écriture que les apprenants ont construit, et à partir duquel l'enseignant doit envisager l'apprentissage. Dans certains cas, il existe des malentendus,

C'est-à-dire des conceptions erronées qui risquent d'entraver l'acte d'apprendre. Comme le rappelle J. Crinon, dans le n° 33 de Repères :

« La manière dont les élèves se représentent l'activité d'écriture, et en particulier l'activité d'écriture de fiction, apparaît comme un enjeu didactique important . Les confusions sur les buts et la nature des tâches scolaire d'écriture constituent des obstacles à la réussite dans ces tâches et à l'apprentissage de l'écriture. »¹

¹www.uottawa.ca/academic/arts/lettres/reuter.PDF. (Consulté le 05 janvier 2013)

Il est nécessaire de connaître ces représentations et de pouvoir travailler sur le rapport à l'écriture que les élèves élaborent. Dans le but de faire apparaître les représentations des apprenants et de rendre lisible leur rapport à l'écriture, il leur a été demandé d'évoquer des souvenirs d'écriture scolaire.

4- Pourquoi écrire et pour qui ?

C'est à l'école que l'enfant acquiert et développe des compétences rédactionnelles. Pour l'aider dans sa démarche d'appropriation des savoir-faire et des savoirs concernés, « *il faut le mettre en situation de vouloir et de pouvoir.* »¹

Il est plus facile et parfois plus plaisant d'écrire dès lors qu'on connaît l'enjeu de cette tâche qui permet en effet :

*De garder les traces d'une mémoire forcément infidèle ;

*D'avoir recours dans un temps défini à la vérité écrite, garante de savoirs ou d'engagements.

Il est, par ailleurs, évident que le destinataire d'une production écrite, ou plus exactement son *image*, sa représentation, ne compte pas pour rien dans la conception et la réalisation du *message*. Le travail en projet semble alors favorable à la maîtrise des compétences de tous ordres nécessaires pour que l'enfant « *ose écrire avec confiance et liberté* ». ²

¹ Groupe EVA, évaluer les écrits à l'école primaire, hachette, 1991, p 34.

² Ibid. p35

Les principales phases du projet peuvent s'énoncer de la façon suivante :

***La prise de décision** est arquée par l'établissement du contrat de travail, la définition de ce qui doit être réalisé et la répartition de tâches.

***La réalisation, c'est** l'ensemble des activités qui permettent de mener à son terme la production définie en début de projet.

***La socialisation /évaluation** est la phase où le produit du travail est soumis à son destinataire. Celui-ci porte un jugement sur ce qui lui est transmis.

5-Les grilles et les critères d'évaluation :

5-1-Les critères d'évaluation :

« La définition précise des critères, leur organisation et leur hiérarchisation sont nécessaires pour évaluer un texte. Mais cela ne suffit pas pour permettre aux élèves de progresser: il faut, en outre, que les activités s'insèrent dans une démarche d'évaluation formative. Aussi, on ne saurait se méprendre: un tableau de critères n'est pas une grille d'évaluation formative à l'usage des élèves. Il récite et organise les critères de réussite de l'écrit et permet au maître la recherche méthodique et la détermination de la nature des dysfonctionnements: il désigne ainsi les domaines (dont certains ne sont pas habituellement abordés) dans lesquels des activités doivent le cas échéant être programmées pour aider les enfants à maîtriser les problèmes de la langue écrite. »¹

¹ Group EVA, op cite, p.53

Pour l'évolution il ne faut pas s'éloigner de l'évaluation, le cadre pédagogique exige une analyse minutieuse des pratiques évaluatives qui devrait s'inscrire dans l'objectivité. Ce faisant, pour que la note soit fidèle, il faut se rendre compte de certains critères qui pourraient remettre en cause sa fidélité ; tel ou tel type d'exercice proposé relève de la subjectivité. La valeur de ces exercices est exprimée généralement en chiffre, lettres ou appréciations qualitatives.

Le chiffre est une type d'appréciation globale qui exprime la valeur d'une compétence par un point sur une échelle numérique gradué de zéro jusqu'à la valeur déterminée par l'évaluateur.

Les lettres les plus répandues sont A.B.C.D. Il représente un niveau selon une échelle d'ordre. Or, les moments qui les séparent ne sont pas indiqués. « *La note devrait être accompagnée d'un rappel de ce qui s'est passé en classe, au moment où le point évalué a été abordé ; d'un renvoi à une page de manuel, numéro d'un exercice à faire.* »¹

5-2 Les grilles d'évaluation :

« *D'une façon générale, les grilles d'évaluation sont destinées à décrire les comportements manifestés dans une tâche particulière par les élèves, dans une perspective d'amélioration de leurs productions écrites* »²

¹Christine TAGLIANTE, p 14

²KHAN Gisèle. Op cite p 93

L'évaluation de l'expression écrite et de la compétence communicative se font généralement par l'intermédiaire de grilles mais on utilise aussi d'autres méthodes. Les grilles aident l'élève dans son apprentissage, en lui fournissant ou en construisant avec lui des indicateurs, qui l'aideront à développer son expression écrite.

Pour Amigüe et Zerbato-Poudou, les grilles d'évaluations :

« Peuvent donner lieu à d'authentiques créations pédagogiques qui suscitent l'enthousiasme des élèves, leur intérêt, valorisant leur propre image et améliorent effectivement leurs performances scolaires. »¹

L'activité de la production écrite doit être évaluée à l'aide d'une grille d'évaluation créée en tenant compte des critères et leurs indicateurs.

Les grilles d'évaluation sont différentes selon les critères et évolueront en fonction de la tâche demandée à l'apprenant.

La grille d'évaluation suivante est proposée par les concepteurs des nouveaux programmes scolaires, au sein de notre système éducatif pour les classes de quatrième année moyenne, favorisant l'usage des grilles d'évaluation concernant la production d'écrit :

¹ AMIGUE, René, ZERBATO-POUDOU, OP. Cite, p77

Critères spécifiques	Indicateurs	01	0.50	0.25
Adéquation de la production 2 pts	<ul style="list-style-type: none"> *<i>Compréhension du sujet (respect de thématique proposé)</i> * <i>Capacité à raconter</i> *<i>Capacité à argumenter</i> *<i>Capacité à décrire avec précision</i> *<i>capacité à expliquer</i> 			
Cohérence 2 pts	<ul style="list-style-type: none"> *<i>Pertinence des idées</i> *<i>Leur enchainement</i> *<i>Mise en relation des différents passages (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif)</i> 			
Correction de la langue 2 pts	<ul style="list-style-type: none"> *<i>Utilisation correcte des temps verbaux propres au récit.</i> * <i>Utilisation des marqueurs spatio-temporels.</i> * <i>Utilisation des connecteurs logiques et/ou chronologiques</i> * <i>Utilisation du lexique mélioratif ! laudatif.</i> * <i>Utilisation des expansions du nom.</i> *<i>Respect des règles d'accord</i> 			
Perfectionnement 01 pt	<ul style="list-style-type: none"> *<i>Originalité</i> *<i>Enrichissement des idées</i> *<i>Mise en page</i> *<i>Lisibilité, soin</i> 			

Conclusion :

Dans le second chapitre, nous avons montré de l'expression écrite comme étant un ordinairement à la maîtrise du FLE.

D'abord, nous avons précisé ce qui est l'expression écrite selon le point de vue scolaire et son application dans le cadre d'une séquence d'apprentissage.

Ensuite, nous avons mis l'accent sur les règles de la rédaction et les démarches à suivre par l'enseignant une séance d'expression écrite.

Finalement, nous avons parlé sur les grilles et les critères d'évaluation qui permettent d'évaluer les compétences des apprenants.

CHAPITRE III

Analyse Des Données

Et Résultats Obtenus

Introduction partielle :

Nous avons dit que l'évaluation est très importante en pédagogie et ce pour améliorer les performances des apprenants, notamment à l'écrit en français langue étrangère. Afin d'appuyer les théories exposées dans cette étude, de vérifier les hypothèses avancées et de répondre à la problématique, nous allons procéder à une enquête avec des enseignants, en leur proposant un questionnaire en relation directe avec le cadre théorique de ce travail de recherche.

1- Objectifs de notre recherche :

Deux objectifs ont présidé notre recherche :

- 1- Examiner les types d'évaluation aux quels sont soumis les élèves par rapport à l'apport de l'écrit d'autre part, découvrir la place qu'occupe la production écrite dans l'apprentissage du FLE d'une part.
- 2- Observer les difficultés ou les complexités que pourraient rencontrer les élèves du moyen dans l'expression écrite et analyser les démarches suivies par les enseignants.

2-Présentation et analyse du corpus :

2-1 **Le public** : pour réaliser notre étude, nous avons choisi la 4^{ème} année moyenne du collège Cheikh Med Labed au centre de Biskra.

Cet échantillon représente un profil d'élève intermédiaire entre deux paliers, le primaire et le secondaire. Ces élèves, à l'issue de la 4^{ème} année passeront un examen final qui leur permettra d'accéder en 1^{ère} A.S.

Notre échantillon se compose de 30 collégiens dont l'âge varie entre 14 et 15 ans et nous avons travaillé avec des enseignants de la langue française dans différents collèges.

2-2 La collecte des données :

Afin de recueillir des informations sur notre sujet de recherche, nous avons usagé à deux outils :

Premièrement, on a analysé des copies des élèves de la 4^{ème} année, (leurs production écrite), nous avons évalué leurs productions écrites.ils devaient rédiger un texte argumentatif à partir de la consigne suivante :

La consigne :

Complétez la partie « événement » en y insérant un dialogue dans lequel l'enfant tentera de justifier son comportement et de se défendre.

Critères de réussite :

**Rapporte les propos au discours direct et indirect.*

**Choisis des verbes introducteurs du discours très significatifs.*

**Attention à la ponctuation et à la cohérence du texte obtenu et au système d'énonciation.*

Deuxièmement ; nous avons destiné un questionnaire aux enseignants de FLE pour obtenir des informations dans le but d'avoir leurs représentations et opinion sur notre problématique en l'occurrence « l'évaluation de l'écrit » et rédiger un commentaire sur ces informations.

2-3- Analyse et interprétation des données :

Nous avons structuré en trois grands axes :

- 1) les activités en amont à l'expression écrite.
- 2) La correction des copies.
- 3) Le compte rendu de l'expression écrite.

a) Analyse des questions : de la 1^{ère} à la 9^{ème} question :

On a remarqué que les enseignants de la 4^{ème} année moyenne proposent dans leur majorité (80%) des expressions écrites qui visent le réemploi des notions enseignées, et les activités qui ont préparé la rédaction : des exercices de grammaires, de vocabulaires et des exercices d'expression orale.

20% des enseignants ont répondu qu'ils proposent à leurs élèves des compréhensions de l'oral.

Selon la 3^{ème} question : tous les enseignants (100%) ont répondu que leurs élèves sont en difficulté en production écrite.

Selon la 4^{ème} question, les enseignants ont répondu :

- *«L'expression écrite permet de réutiliser et d'organiser les connaissances dispensées dans le projet ».*
- *«L'expression écrite est la synthèse du projet. »*
- *« c'est une étape clé du projet : Elle est l'aboutissement d'une partie du projet. »*

Concernant la 5^{ème} et la 6^{ème} questions, 70% des enseignants ont répondu que l'activité de l'expression écrite est un travail collectif et se fait en classe. Seul 30% ont répondu que cette activité est un travail individuel et se fait à domicile.

Concernant le volume horaire imparti à l'expression écrite, les enseignants donnent deux heures à cette activité.

Selon la 8^{ème} question, l'apport de l'enseignant sur les stratégies didactiques et pédagogiques mises en place par l'enseignant :

- 25% des enseignants ont répondu qu'ils ciblent les élèves en difficulté et leur apporte des aides.
- A cette même question, 75% des enseignants ont répondu que leur enseignement est standard. Toutefois, les enseignants interrogés proposent, pour aider leurs élèves des plans (canevas d'expression écrite).

Commentaire :

On pourra affirmer que les enseignements suivent les mêmes exigences (performances) en expression écrite. Ils considèrent que cette activité est une synthèse au projet (séquence) où l'élève doit dépasser ses difficultés et acquérir voire améliorer ses compétences discursives. Certains professeurs, pour aider leurs élèves, autorisent que l'exercice se fasse à la maison.

b) Analyse des questions: de la 10^{ème} à la 15^{ème} question :

65% des enseignants ont répondu que la correction des copies porte sur les trois points suivants :

- 1- La correction de phrases,
- 2-Des points de langue (grammaire),
- 3-La textualisation (cohésion et la cohérence).

- 35% des enseignants ont répondu que leur correction porte essentiellement sur la phrase (surtout sur l'orthographe et la grammaire).
- Chez tous les enseignants (100%) la correction se réfère à une évaluation se basant sur des critères précis :
 - * *Selon la tâche demandée et les consigne assignées.*
 - * *Selon la présentation, la morphosyntaxe, le plan sémantique et le plan pragmatique.*
 - * *Selon une grille préalablement établis pour chaque type de texte à produire, que chaque apprenant doit posséder.*

Selon la 13^{ème} question :

- Tous les enseignants (100%), ont répondu que : le texte à corriger est considéré comme un tout cohérent formé de phrases correctes articulées ; - 85% des enseignants ont répondu que cette correction se traduit par une note et une observation, seulement 15% des enseignants traduisent la correction par une observation et appréciations.
- A partir de la correction des copies, les buts assignés chez les enseignants sont :
 - * *Les élèves corrigent les erreurs qu'ils ont commises.*
 - * *Les élèves corrigent les erreurs qu'ils ont commises.*
 - * *Améliorer les performances de l'élève à l'écrit.*
 - * *Evaluer le niveau de maîtrise des notions enseignées.*

Commentaire :

Pendant la correction des copies, les enseignants évaluent leurs élèves sur la correction des phrases et la correction de la langue, enfin sur la cohérence du texte. Le but de cette évaluation est de voir les performances de l'apprenant dans sa production personnelle. Cette évaluation permet en outre d'attirer l'attention des apprenants sur les erreurs qui peuvent entraver la transmission correcte d'un message écrit.

c) Analyse des questions: de la 16^{ème} à la 18^{ème} question :

Selon la 16^{ème} question : Tous les enseignants ont répondu que :

-Quand ils font le compte- rendu d'expression écrite, ils se basent dans leurs corrections sur les copies moyennes (ils considèrent cette correction comme « référentielle »).

Selon la 17^{ème} question :

En compte rendu d'expression écrite, 50% d'enseignants choisissent la correction collective d'un texte et la correction des erreurs récurrentes en morphosyntaxe dans la limite de la phrase.

Selon la 18^{ème} question :

Les activités prévues en plongement au compte rendu par les enseignements sont :

- *Des exercices de remédiation concernant les apprentissages qui n'ont pas abouti. Les activités métalinguistiques. Ce sont des activités indispensables pour continuer l'apprentissage.*

- *Une autre production écrite qui met l'apprenant face aux mêmes difficultés que la première.*

Commentaire :

Pendant l'activité de compte-rendu d'expression écrite les enseignants se basent sur les copies moyennes. Cela dénote qu'ils négligent les élèves en grande difficulté d'apprentissage, ceux qui ont besoin de remédiation, de mise à niveau. L'enseignant doit donner l'occasion à l'apprenant de s'exercer en prévoyant des batteries d'exercices afin que les erreurs commises ne réapparaissent plus dans les productions suivantes.

3. Défendre une thèse :

Classe : 4^{ème} année moyenne.

Projet : *Argumenter dans le récit.*

Séquence : N° 2.

Activité : *Production écrite.*

Rappel du sujet : Argumenter à travers le dialogue.

Elèves (copie)	Critères d'évaluation				
	Cohérence du texte (dialogue)	Argumentation	Discours direct et indirect		Les verbes introduceurs
1	+	-	+	-	+
2	-	+	+	-	-
3	-	-	-	+	-
4	-	+	-	-	-
5	-	+	-	-	+
6	+	+	-	-	+
7	-	+	-	-	-
8	-	-	+		+
9	-	+	-	-	-
10	+	-	-	-	-

11	-	+	-	-	+
12	-	-	+	-	-
13	-	-	-	+	-
14	+	-	-	-	+
15	-	-	+	-	+
16	+	-	+	+	-

Commentaire :

Après avoir analysé la majorité des copies, on a remarqué qu'aucun apprenant n'était hors sujet et cela est normal car la production écrite est précédé d'une activité de « préparation de l'écrit ».

Le travail rendu est peut satisfaisant :

-Au niveau textuel, le type demandé a été respecté (conversationnel).

-Les verbes introducteurs n'ont pas été correctement utilisés.

-On remarque aussi une incohérence entre le « dénouement » et « la situation initiale ».

-Beaucoup d'erreurs au niveau de l'orthographe et de la conjugaison.

-Interférence avec l'arabe, exemple : il dit à moi au lieu de il me dit.

Malgré tous ces points négatifs, une information et un message a été transmis. Certains apprenants ont fait preuve d'imagination et ont respecté la trame narrative demandé.

-Les titres proposés sont correctes et même subtiles.

NB : un apprenant a rendu une feuille blanche.

Conclusion

générale

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons essayé de mettre en lumière l'importance de l'évaluation en expression écrite, en classe de français, ce thème qui à la fois est complexe et passionnant. Nous l'avons travaillé deux chapitres pour un cadrage théorique et une partie pratique.

Ce thème est Complexe, parce que l'acte d'évaluation exige à l'évaluateur une maîtrise du contexte de l'évaluation et le choix approprié des dispositifs mis à sa disposition en vue de mesurer, d'estimer et tester les rendements ainsi que les compétences des évalués d'une part ; de se départir de sa subjectivité, d'autre part.

L'évaluation est passionnante, car cet acte, en dépit des difficultés de sa mise en œuvre, représente un certain défi pour l'évaluateur afin d'être le plus objectif possible lors d'une évaluation dans le but de mieux rendre compte des performances des évalués.

Evaluation veut dire déterminer avec précision ce qu'on veut mesurer. C'est définir préalablement des objectifs à atteindre, choisir les outils adaptés à la situation, mettre en œuvre une échelle de niveaux et définir les critères de passation. C'est donc une démarche complexe qui fait appel à la compétence d'enseignant, son savoir-faire professionnel et à sa maîtrise des techniques et des outils d'évaluation.

La production écrite est une activité très importante pour mieux faire centrer l'enseignement du français langue étrangère. Elle est l'objet de recherche des travaux qui s'occupent à identifier les méthodes les plus adéquates pour une didactique efficace.

Nous avons à signaler, que les lacunes enregistrées ont besoin de temps pour qu'elles soient dépassées. A cet égard, et pour remédier à une telle situation, une intensification d'activités cohérentes et répondant à des objectifs d'apprentissage pourrait avoir l'impact espéré.

Quand les enseignants procèdent à l'évaluation des apprenants en écriture, ils devraient se contenter de proposer aux élèves des exercices semblables à ceux dispensés pendant le cours. Cette évaluation pouvait se poursuivre hors du contexte pédagogique : à la maison. Mais l'élève devrait avoir des grilles d'autoévaluation et d'autres documents d'aide à l'apprentissage en autonomie (dictionnaire, livre de grammaire, de vocabulaire...).

Par ailleurs, les enseignants doivent réfléchir sur les stratégies à mettre en œuvre pouvant aider les apprenants à se prendre en charge, en s'impliquant davantage dans leurs apprentissages.

L'appropriation des compétences, celle de l'écrit y compris, exige beaucoup d'investissement de la part des apprenants, chose que certains apprenants ne semblent pas prendre en considération.

Enfin, nous souhaitons qu'on ait pu donner, à travers cette modeste recherche une description objective sur la prise en charge pédagogique de l'apprenant en collège. Nous espérons que ce travail ouvrira des perspectives de recherches plus posées et plus rigoureuses : pourquoi l'élève algérien n'aime pas l'expression écrite et comment faire pour l'amener à posséder ce pouvoir ?

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages :

1. AMIGUES, René, ZERBATO-POUTOU M.T, *Les pratiques scolaires d'apprentissage et d'évaluation*, dunod, paris, 1996.
2. AMIMEUR, Abdelaziz, *Guide méthodologique en évaluation pédagogique*, novembre, 2009.
3. DOLORME, Charles, *l'évaluation en question*, Paris, juillet, 1987
4. Groupe EVA, *évaluer les écrits à l'école primaire*, hachette, 1991.
5. HADJI, charl, *l'évaluation en règles du jeu*, ESF éditeur, paris, 1989.
6. HALTE, Jean-François, *la didactique du français*, Paris, PUF, 1992.
7. KHAN Gisèle, *des pratiques de l'écrit*, Tunisie, Hachette, 1993
8. MEYER Jean-Claude, PHELUT Louis, *Apprendre à écrire le français au collège*, 2^{ème} édition, Lyon ,1985 .
9. MINDER .Michel. *Didactique fonctionnelle* .9^{ème} édition.2007.
- 10 .TORRES, Jean Christophe, *L'évaluation dans les établissements scolaires*, Paris, 2010.
11. TAGLIANTE, Christine, *L'évaluation*, France, septembre .

Les dictionnaires :

1. Cuq, Jean-Pierre, *Didactique du FLE et seconde*, Paris, CLE, international, 2003, p90.
2. LEGENDRE, Renald, *Dictionnaire de l'éducation*, Guérin/ESKA, 1993.
3. ROBERT, Jean Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, 2008

Sitographie :

1. conseil de l'Europe, *cadre européen commun de références pour les langues, apprendre, enseigner ,évaluer*, paris, disponible sur <http://alsace.iufm.fr/web/former/evaluation>
2. www.uottawa.ca/academic/arts/lettres/reuter.PDF.
3. [http://www .biop .cip.fr /Etude-évaluation-scolaire-orientation-2009](http://www.biop.cip.fr/Etude-évaluation-scolaire-orientation-2009).

ANNEXES

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mohammed KHIDER – Biskra

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Français

L'évaluation en expression écrite

Cas des Elèves 4eme année moyenne

Nous vous remercions de bien vouloir répondre aux questions suivantes sur votre pratique de l'évaluation

1 -L'objectif de l'expression écrite dans sa relation avec le projet didactique, vise-t-il ?

- Le réemploi (le réinvestissement) des notions enseignées
- Est indépendant du projet

2- Quelles activités en amont du projet, préparent-elles l'expression écrite ?

- Compréhension de L'oral
- Expression orale
- Exercices de grammaire
- Exercices de vocabulaire

3- En production écrite, vos élèves sont-ils ?

- Satisfaisants
- En difficulté
- Bons

4- Quelle fonction l'expression écrite joue-t-elle dans le cadre du projet ?

.....

5- Les activités d'écriture (production écrite) se font-elles ?

- En classe
- à domicile

6- *L'expression écrite est-elle ?*

- Un travail collectif - Un exercice Individuel

7- *Quel volume horaire est-il imparti aux activités d'écriture ?*

- Une heure - Deux heures - Plus de deux heures

8- *La part du professeur dans l'acquisition d'une compétence scripturale est :*

- Un apport individualisé
 - Un enseignement standard (magistral)

9- *Pour faire acquérir une compétence à la production écrite, le professeur propose-t-il ?*

- Un plan
 - Un texte à compléter
 - Un texte à imiter (un pastiche)

10- *Sur quoi porte la correction des copies par le professeur*

- La correction de la phrase
 - Les points de la langue étudiés
 - La cohésion et la cohérence textuelles

11- *Cette correction se réfère-t-elle à une évaluation caractérisée ?*

- Oui - Non

12- *Sur quels critères vous basez-vous pour évaluer vos élèves en expression écrite ?*

.....

13- *Considérez-vous le texte à corriger comme ?*

- Une suite de phrase correcte
 - Un tout cohérent formé de phrases correctes articulées

14- *la correction se traduit-elle par :*

- Une note
- Des observations
- Les deux

15 - *Quelles buts assignez-vous au travail de correction ?*

.....

.....

.....

16 - *Sur quelles bases le compte rendu d'expression écrite se fait-il ?*

- Sur des copies moyennes
- Sur des copies d'élèves en difficulté
- Sur des copies d'élèves forts

17 - *En compte rendu d'expression écrite, procédez-vous ?*

- A la reconstruction collective d'un texte
- A la correction des erreurs récurrentes en morphosyntaxe dans la limite de la phrase

18 - *Quelles activités prévoyez-vous en plongement au compte rendu ?*

.....

.....

.....

Merci pour votre précieuse